



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Ecoles veterinaires

Question écrite n° 45

Texte de la question

M Jacques Godfrain appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la foret sur les progres considerables realises dans la connaissance des animaux et de leur psychologie, ce qui permet de realiser de veritables couples hommes-animaux, dans lesquels ceux-ci peuvent suppléer a certaines invalidites physiques de leurs compagnons humains, d'intervenir de facon securisante et equilibrante dans les collectivites d'enfants soumis, d'autre part, a de veritables traumatismes dans un milieu familial perturbe et perturbateur, de reveler dans le milieu carceral des qualites humaines inapparentes et d'y creer une compagnie ou, encore, de donner une tonalite de vie apaisante et affective a des humains que la maladie condamne a ne plus pouvoir affronter le rythme habituel de l'existence. Il releve que, de ces faits, l'animal, dont on a pu utiliser par ailleurs les qualites militaires ou policières, apparait comme une veritable therapeutique pour l'homme et que certains, de plus en plus nombreux, parlent d'une authentique zootherapie. En consequence, il lui demande s'il n'estime pas souhaitable que soient crees dans les ecoles nationales veterinaires, en liaison avec les hopitaux, des centres d'enseignement, de formation et de recherches concernant ces animaux et leurs nouvelles utilisations par et pour l'homme. Il souhaiterait connaitre quelles initiatives il compte prendre en ce domaine.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'agriculture et de la foret remercie l'honorable parlementaire de sa question relative a la creation, dans les ecoles nationales veterinaires, de centres d'enseignement, de formation et de recherche concernant les relations entre l'homme et l'animal. Il lui fait savoir que de nombreuses recherches dans le domaine de l'ethologie ont ete effectuees, mais que la zootherapie n'a pas fait l'objet pour l'instant de developpement sur le plan de l'enseignement et de la recherche dans les ecoles veterinaires. Il convient cependant de noter le nombre important d'ouvrages rediges par le docteur Condorcet a Bordeaux, decede il y a plus de quinze ans, visant a preciser le role benefique de l'animal de compagnie pour la reeducation des enfants psychopathes et autistiques. Un chercheur a l'Inserm, M Montagnie, a publie egalement d'interessants travaux portant sur le developpement, le comportement et la psychologie compares du jeune enfant et du jeune animal. Un enseignement d'ethologie a ete mis en place a partir de 1981 dans plusieurs ecoles nationales veterinaires. Il existe egalement des centres de formation de chiens guides d'aveugles. Sur le modele de ces centres pourrait etre envisagee la creation de centres de selection et de formation d'animaux pour la reeducation physique ou psychique de l'homme. Il s'agit la de domaines dans lesquels les ecoles nationales veterinaires pourraient tenir un role en matiere de recherche et dont il faudra tenir compte dans la reforme de l'enseignement veterinaire.

Données clés

Auteur : [M. Godfrain Jacques](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et forêt
Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2102